

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 46

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

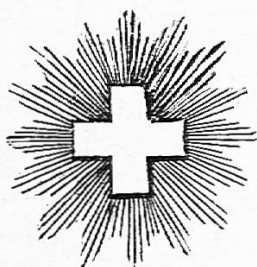
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LII^{me} ANNÉE

N° 46



LAUSANNE

18 Novembre 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *En marge de l'histoire. — Cours de gymnastique. — Revue des journaux. — A bâtons rompus. — Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — La leçon de choses. — Dictées. — Calcul. — Éléments de comptabilité.*

EN MARGE DE L'HISTOIRE

L'histoire est devenue une science positive. Elle indique les causes des événements, montre l'enchaînement des faits et mentionne leur influence sur la condition de l'individu et des collectivités. Son rôle est de suivre l'évolution des sociétés humaines de la façon la plus impartiale. Elle doit relever les manifestations diverses des peuples dans leurs périodes de crises comme dans celles de grande prospérité. Cette manière objective d'envisager l'histoire est la seule qui soit rationnelle. Depuis un demi-siècle, les historiens ont appliqué, à l'étude du passé, la méthode du naturaliste. Leur effort tend à faire revivre à nos yeux les civilisations éteintes en rendant à chaque peuple, à chaque âge, sa physionomie, son caractère. Avant de porter un jugement sur une époque, ils en font connaître les idées, la culture, les conditions matérielles, et c'est par delà les événements politiques qu'ils nous font entrevoir l'évolution des peuples, leurs transformations, leurs régressions ou leur ascension vers un idéal plus élevé. Ainsi comprise, l'histoire joue un rôle éminemment éducatif. A l'époque où nous vivons, c'est la seule science sur laquelle nous puissions nous baser pour juger les événements qui se déroulent autour de nous. Comme elle est un perpétuel recommencement, nous pouvons, en la consultant, soulever un coin du voile qui nous cache l'avenir.

D'autre part, en s'attachant seulement aux faits, on risque de

donner un cours d'histoire terne et aride. A vouloir se borner uniquement à en rechercher les causes et à en tirer les conséquences, l'intérêt va s'émoussant. Il faut quelque chose de plus ; c'est alors que le récit de bataille, le trait pittoresque et les scènes d'héroïsme viennent apporter une heureuse diversion. Ils font jaillir la vie des réalités historiques. Si l'on ne doit pas trop prêter d'attention aux récits de batailles — comme on le faisait autrefois — il est cependant nécessaire qu'ils éveillent la curiosité et fassent travailler l'imagination.

Les guerres offrent des leçons tragiques et précieuses. C'est par elles que s'affirment la force et la vitalité des peuples comme leur passivité et leur décadence. Elles mettent encore en vive lumière les hommes qui président aux destinées des nations. Les circonstances les façonnent ; ils sont les ouvriers d'une force anonyme — l'opinion publique — qui leur trace leur voie. Ils ne peuvent qu'accélérer ou ralentir la marche des événements. Ces grands hommes — souverains, hommes d'Etat, grands capitaines — sont généralement le reflet de l'opinion des masses ou, quelquefois, d'un parti politique qui les soutient. Il leur arrive aussi, dans certaines circonstances, de représenter, à eux seuls, l'état d'âme de toute une nation. Quand les événements se précipitent, les uns se plient aux circonstances, d'autres remontent le courant de l'opinion publique, quelques-uns profitent de leur situation pour s'enrichir ou se hisser plus haut dans l'échelle sociale. Ils exercent une telle influence sur l'orientation de la politique qu'il est nécessaire de leur réserver une place à part dans l'histoire. Toute leur vie ne s'y rattache pas entièrement et cependant leur nom est lié aux crises qui agissent sur la destinée des peuples. Ils sont donc en marge de l'histoire.

Oscar II, père de l'actuel roi de Suède, visitant un jour une école de sa capitale, demanda à une fillette de lui citer les hauts faits qui marquaient son règne. La fillette rougit, resta toute interdite et ne sut que répondre. Le vieux roi philosophe se contenta de sourire et n'insista pas. Les souverains n'ont pas tous, malheureusement, cette conception élevée de leurs fonctions consistant à conduire, dans la paix, leurs peuples vers plus de bien-être

et plus d'idéal. Beaucoup tiennent à laisser dans l'histoire leur nom mêlé au fracas des batailles, et cet orgueil-là sévit non seulement chez les rois mais aussi et surtout parmi les hauts dignitaires investis d'une autorité quelconque. Ouvrons l'histoire suisse et prenons, au hasard, les grands hommes qui jouèrent un rôle prépondérant dans notre vie nationale. Laissant de côté les luttes pour l'indépendance où chacun poursuivait le même but, nous tombons, un siècle et demi plus tard environ, en pleines luttes intestines avec la guerre civile de Zurich. Deux grandes figures dominant tout le conflit : c'est d'abord Stüssi, l'homme colérique et emporté, à l'esprit épais et à la main lourde ; son rival, Ital Reding, est un homme de volonté froide, rusé, habile et cruel, sachant tirer parti de toutes les situations pour atteindre son but. « La rivalité de ces deux magistrats fut une des causes de la guerre ! » dit l'histoire. Sans eux, la guerre aurait peut-être éclaté car, quand les appétits de conquête sont déchainés, rien ne les arrête. Cependant ces deux hommes, bouffis d'orgueil et de haine, portent la responsabilité d'une guerre malheureuse pour s'être fait les champions de la jalousie et de la cupidité de leurs administrés au lieu d'apaiser le différend.

Un quart de siècle s'écoule entre la guerre civile de Zurich et les guerres de Bourgogne. De nouveau les appétits se font jour et les chefs suisses se laissent tenter par l'or étranger. « Mais à côté des figures vénales des Diesbach, des Silinen et des Waldmann, d'autres — héroïques celles-là — se dressent et sauvent l'honneur. La plus impressionnante est celle d'Adrien de Boubenberg, l'homme droit, juste et loyal. L'habile diplomate qu'il fut toujours use, avant la guerre, de toute son influence et lutte de toutes ses forces pour éviter le conflit. Quand il éclate, Boubenberg fait son devoir de soldat. Il tire l'épée et défend loyalement son pays. Le parallèle à établir entre Boubenberg et Waldmann s'impose. Celui-ci est autant ondoyant et divers que celui-là est ferme et droit. Il n'existe pas, parmi nos magistrats suisses, de personnage aussi extraordinaire que Waldmann. Doté par la nature d'une intelligence hors de pair, pouvant s'appliquer à toutes les branches de la vie sociale, nous voyons cet homme briller aussi bien dans la carrière mili-

taire que dans les hautes fonctions civiles. Mais, à l'encontre de Boubenberg, nous ne trouvons pas en lui ces principes de fidélité et de droiture nécessaires à l'homme investi d'une fonction publique ou d'un commandement militaire. Les belles qualités de son intelligence, il les emploie à satisfaire son ambition insatiable. A mesure qu'il s'élève dans la vie sociale, il descend dans la vie morale pour se révéler un homme vénal et traître au siège de Bellinzzone. Il est de ceux dont les Romains disaient que « la Roche Tarpéienne est près du Capitole. » En effet, la chute fut d'autant plus grande que l'ascension avait été rapide et sûre. On pourrait en citer d'autres, — tel Matthieu Schinner — qui lui ressemblent par certains côtés ambitieux de leur caractère, mais dont la destinée ne fut pas la même.

Cependant, une grande figure les domine tous, c'est celle de Nicolas de Flüe. Elle se détache, pure et sereine, par sa beauté morale. On la devine tellement haute qu'un simple rapprochement avec les auteurs des guerres de Bourgogne risquerait d'en ternir l'éclat. Comme on comprend que le vénérable ermite ne se soit pas rendu en personne à la Diète de Stans. Sa place n'était pas là. Il n'avait que faire au milieu des disputes. Son nom, unanimement respecté devait suffire à apaiser les querelles et son message était la voix du peuple au sein des représentants des gouvernements. Le peuple l'a bien compris. Il a, de siècle en siècle, entouré d'un profond respect celui qui porta le beau titre de pacificateur de la patrie.

Dans l'histoire générale, comme dans l'histoire suisse, on pourrait en citer encore beaucoup d'autres de ces hommes qui eurent une grande influence sur la destinée des peuples ! Il y a un enseignement magnifique à tirer de leur vie. Ils se ressemblent tous par leurs qualités et leurs défauts. Ils sont humains, c'est-à-dire qu'ils peuvent être à la fois ambitieux, cupides, courageux et même héroïques. C'est pour cela qu'il y a tout profit, dans notre enseignement, à tirer, de leur vie même, de belles leçons de morale. Mais ces leçons-là doivent être, je le répète, en marge de l'histoire. L'auteur de notre Manuel, M. Rosier, l'a fort bien compris. Sans jamais se départir d'une impartialité rigoureuse, il expose les faits, en donne les causes, tire les conséquences, réservant aux cha-

pitres intitulés « lectures » la biographie des grands hommes ainsi que les légendes, cette poésie de l'histoire.

Cette science est avant tout humaine ; elle est faite d'ombres et de traits de lumière. Appliquons-nous à mieux faire ressortir ces derniers, nous obtiendrons, au point de vue éducatif, un meilleur résultat. L'exaltation est bonne à un certain point de vue, mais elle risque de porter préjudice aux vérités historiques. Elle risque de conduire le peuple à un chauvinisme ridicule, source de dissensions, de querelles et de guerres.

PAUL CHAPUIS.

COURS DE GYMNASTIQUE

Allons, debout !... Instituteurs pacifiques
De notre noble et cher canton de Vaud
Pour la patrie et pour la gymnastique,
Marchons toujours, toujours plus haut !

Les 16 et 17 octobre écoulés, un cours de gymnastique réunissait à Moudon les instituteurs du district. Inutile de dire que tous les âges étaient représentés. Le cœur de plus d'un battait, il faut l'avouer, quand l'aurore de ces deux grandes journées vint à briller, d'autant plus qu'une circulaire ordonnait la mise en scène de chacun. Et chacun aussi de se dire : « Voici du neuf ! voici du neuf... » Pour maintenir, pour corser ce mystérieux, cet imprévu, un horaire *très chargé* indiquait l'emploi de chaque leçon de demi-heure et ce de 8 heures du matin à 6 heures du soir, avec arrêt de 12 heures à 1 1/2 heure pour exercices gastronomiques d'ensemble. Il y avait, n'est-il pas vrai, de quoi reconforter, réjouir, rassurer les plus grincheux, les plus maussades, les plus récalcitrants, pour ne pas dire écœurer, effaroucher, anéantir les tièdes, les peureux, les tire-au-flanc.

Disons d'abord que ce cours devait être l'application directe du *Manuel fédéral pour l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les écoles suisses*, édition de 1912. Chacun l'avait. Mais peu savaient l'interpréter justement et l'appliquer judicieusement : les uns, par manque de préau suffisant, d'autres par défaut d'installation d'engins et beaucoup, nous le disons tout doucement, par apathie sensible ou indifférence légère.

Aujourd'hui, c'est une rénovation complète de la gymnastique. Le jeu : La nuit et le jour est de toute actualité. De Soleil, de Napoléon, de Knie que cette branche risquait de devenir à un moment donné on arriva peu à peu par des études approfondies, raisonnées, intelligentes, à la rendre plus rationnelle, plus naturelle, plus ordonnée. La façon actuelle d'enseigner cet art tend vers deux buts aussi élevés, aussi louables l'un que l'autre que nous nommerons simplement le beau physique et le bien moral. En effet, la gymnastique moderne tend à amplifier la capacité de la cage thoracique, à augmenter la circulation du sang, à assouplir le corps, à lui donner de l'élégance, à fortifier les jarrets,

à développer la justesse, la précision, la rapidité du coup d'œil d'une part, et d'autre part à donner à l'être de l'assurance, du courage, de la volonté, de la décision, du sang-froid, de l'énergie, toutes qualités aussi indispensables chez le citadin que chez le campagnard, chez l'artisan que chez l'industriel, chez le profane que chez l'artiste. C'est l'application large et entière de la devise latine : *Mens sana in corpore sano*.

Le 16 au matin, l'aurore était plutôt maussade, peu rassurante pour certains jarrets déjà quelque peu fourbus, pour certaines articulations déjà veuves de synovie, d'autant plus qu'un ciel bas et pluvieux, un vilain ciel d'automne saluait notre arrivée dans la cité broyarde. Donc, tristesse dans les cœurs, tristesse dans la nature, telle était la préface de notre cours. Mais Phébus veillait et timidement, il est vrai, nuages et brouillards lui cédèrent la place, comme à regret. Et, contraste frappant, rapidement, au contraire, nos angoisses, nos appréhensions, nos hésitations disparurent sous la magistrale direction de M. Reisser, notre directeur, passé maître en fait de gymnastique ; il n'est pas long, mais il est grand. Ce n'est pas trop de dire qu'il nous a enchantés, émerveillés et... éreintés aussi. Mais, qu'importe, avec un maître pareil la fatigue devient un plaisir et le travail un jeu. C'est un pédagogue consommé, dans toute la force du terme. Un commandement clair, net, précis ; une exécution impeccable, correcte, admirable des mouvements font de M. Reisser un gymnaste entendu, tant au point de vue de l'enseignement qu'au point de vue de la démonstration. Il y a loin aujourd'hui aux jours d'antan où nous faisons des exercices plus ou moins bien compris ou bien exécutés dans le local de l'Ecole industrielle. M. Reisser s'est montré encore grand entraîneur d'instituteurs. Nous en donnerons pour preuves : Constant et ses trente-sept ans de service ; les deux Henri et leur respectueux « bidon » ; Antoine et ses pieds à œil-de-perdrix, qui tous ont marché, couru, sauté, grimpé, perché sans défaillance, sans réticence. Et tout cela c'est pas la faute à papa, mais bien à... M. Reisser.

Disons, en terminant, que ces deux journées ont été pleines d'entrain, de franche gaieté, de cordiale courtoisie, de travail fécond. Vraiment, le corps enseignant, au milieu de ses tribulations parmi les vicissitudes de sa vocation, avait bien besoin de cet îlot verdoyant, de cette oasis nouvelle qui a nom *Cours de gymnastique de 1916* pour le réconforter et le retremper un peu.

Maintenant, chers collègues, la balle est lancée ; à nous de la retenir et de la faire rebondir maintes et maintes fois.

Donc un sincère merci au Département, à M. Reisser, à la bonne ville de Moudon. Celle-ci a prouvé, une fois de plus, que *bonne* est un qualificatif qui lui sied à ravir et qu'elle sait se mettre à contribution toutes les fois qu'elle en a l'occasion.

AUG. DEPIERRAZ.

REVUE DES JOURNAUX

La revue *Wissen und Leben* a publié, dans son numéro du 15 septembre, un intéressant article de M^{me} L. Hautesource, sur les *Lignes de Bonté*.

Dans la période sanglante que nous traversons, la question de l'éducation à la bonté, à la solidarité, à l'altruisme, est plus actuelle que jamais. Aussi, cette

étude due à une éducatrice qui a expérimenté elle-même, avec sa classe, les procédés dont elle parle, mérite d'être signalée à nos lecteurs. Conçu dans un esprit bien éloigné du béat optimisme qu'on a reproché à certains champions de cette cause, plein d'excellentes indications pratiques, l'exposé de Mme Haute-source convainc par son objectivité.

A bâtons rompus.

LE MAITRE. — Conjugue-moi le verbe envoyer au futur simple.

L'ÉLÈVE. — *J'envoyerais*, tu *envoyeras*... etc.

LE MAITRE. — C'est faux ! On dit *j'enverrai*, tu *enverras*...

Et pourtant l'élève a pour lui la logique... et d'illustres devanciers.

On lit, en effet, dans Ph. de Commines : « Je sçai bien qu'un matin vous m'*envoyerez* comme vous faites d'autres... » (*Louis XI et son médecin.*)

On trouve aussi, si je ne fais erreur, des exemples de formes semblables dans Boileau. D'où nous concluons qu'autrefois, on disait et écrivait *envoyerais*. Plus tard, on remplaça l'y par l'i : *J'envoierais*. Ensuite, on prononça et écrivit, à tort : *J'enverrai*.

A. R.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Eclépens.** — *Inauguration d'un nouveau bâtiment d'école.* — Depuis 1830, les enfants d'Eclépens recevaient leurs leçons dans une construction qui avait été élevée pour une fabrique de drap. Les salles étaient humides et sombres ; le soleil n'y pénétrait jamais. Les autorités se préoccupaient, depuis longtemps, de modifier un état de choses si préjudiciable à la santé des écoliers. Elles ont fait, malgré la guerre, un gros effort pour doter leur commune d'un édifice charmant et répondant à toutes les exigences de l'hygiène.

Samedi dernier, Eclépens était en fête : on inaugurait ce nouveau « collège ». La cérémonie, toute simple, mais impressionnante, a été quelque peu contrariée par la pluie. Les enfants ont quitté leurs anciennes classes en chantant, puis invités et autorités ont visité la nouvelle construction qui s'élève à l'entrée orientale du village, au bord de la grand'route. Edifié sur les plans de M. l'architecte Oulevey, à Lausanne, ce bâtiment est très réussi : architecture simple et de bon goût, salles gaies et judicieusement orientées, appartements bien disposés et coquets, dégagements spacieux, salle de couture bien éclairée, etc., tout est bien compris, bien distribué.

Le nouveau « collège » a été remis par M. Monnier, syndic, à la Commission scolaire, qui en a pris possession par l'organe de son président, M. Berger. M. Delafontaine, pasteur de la paroisse, a remercié les autorités, l'architecte, les entrepreneurs et les ouvriers, puis il a adressé d'excellentes recommandations aux parents, au corps enseignant et aux enfants. M. le conseiller d'Etat Chuard, chef du Département de l'Instruction publique, dans une allocution charmante, a montré la leçon de solidarité que l'on devait tirer de la construction de cette

nouvelle et superbe maison d'école, construction due aux efforts combinés de la commune, du canton et de la Confédération.

Les éloquentes paroles de M. Chuard ont été au cœur de tous les assistants et resteront certainement gravées dans la mémoire des écoliers d'Eclépens.

Des chants des trois classes du village embellirent cette cérémonie.

A midi, un banquet réunissait, dans l'auberge communale, invités et autorités. Le repas fut excellent et fort bien servi. Le menu oratoire fut aussi abondant et de haute valeur. Sous la présidence de M. Berger, député, discours et chants se succédèrent plusieurs heures durant. M. Berger remercia en fort bons termes M. le syndic Monnier de sa bienfaisante activité pendant trente-deux ans qu'il est à la tête de l'administration communale et de son dévouement à la chose publique. MM. Savary, chef de service, Badan, préfet, Barraud, député, Piot, député, Battaglia, entrepreneur, Ehinger, ancien président de la Commission scolaire, Dietrich, ingénieur, Martin, instituteur à Chailly-sur-Lausanne, et d'autres personnes encore, ont tour à tour remercié et félicité les autorités, l'architecte et le corps enseignant, récité des vers charmants ou chanté notre beau et bon pays.

Malgré le mauvais temps, la fête d'inauguration du nouveau « collège » d'Eclépens laissera un bon souvenir dans le cœur de tous ceux qui y assistèrent.

(*La Revue.*)

NEUCHÂTEL. — **Témoignages de reconnaissance.** — Le Département de l'Instruction publique vient de remettre, par l'intermédiaire de MM. les inspecteurs des écoles, accompagnés de délégations des commissions scolaires, le *diplôme cantonal pour trente années de services et le service en argent pour quarante ans d'enseignement*, à plusieurs instituteurs et institutrices.

*** **Boudry.** — Le 27 septembre écoulé, le Bureau de la Commission scolaire et M. Latour, inspecteur des écoles, se rencontraient dans la salle d'école où M. Jules Decreuze, instituteur — qui n'y pensait guère à ce moment — achevait sa trentième année d'enseignement dans les écoles publiques, et lui remettaient le diplôme de reconnaissance du Département de l'Instruction publique.

Les uns et les autres ont dit à l'instituteur dévoué et modeste, à l'éducateur intelligent et persévérant qu'est M. Decreuze, leur vive gratitude pour le travail si fidèlement accompli.

Nous adressons aussi nos chaleureuses félicitations et nos bons vœux à notre collègue et ami.

Voici en quels termes M. l'inspecteur Latour, dans le *Bulletin mensuel*, apprécie l'activité de M. Decreuze :

« Que d'efforts réalisés, que de peines supportées avec sérénité et patience, que de dévouement dans la tâche quotidienne, que de déceptions et de désillusions rencontrées sur son chemin pendant cette longue période de labeur !

» Mais aussi que de joies saines et pures, reconfortantes et douces, sont venues récompenser l'éducateur intelligent qui a donné son cœur tout entier à l'œuvre librement choisie, à l'œuvre qui sera sa vie !

» Et quand nous lui disions, à ce collaborateur, aimé et estimé, notre profonde et sincère affection, quand nous lui exprimions notre admiration pour son

conscientieux et persévérant labeur, les yeux de ses jeunes élèves trahissaient leur joie et leur bonheur, leurs cœurs battaient à l'unisson des nôtres et leurs voix chantaient leur affection et leur reconnaissance pour le maître aimé et vénéré, resté toujours bon, toujours jeune, toujours le même malgré les années.

» Restez longtemps encore, cher maître aimé, à la tête de votre classe ; que Dieu vous donne la santé et vous permette de continuer pendant bien des années, dans votre ville natale, près des êtres chéris qui vous entourent de leur amour inlassable, au milieu de cette jeunesse qui vous chérit et vous respecte, votre œuvre bénie d'éducateur. »

*** **Neuchâtel.** — Le 7 octobre, une modeste cérémonie avait lieu à l'Ecole normale cantonale, en présence du Bureau de la Commission des études, des professeurs et des élèves.

Le Département de l'Instruction publique faisait remettre à M. *Ulysse Matthey-Gentil*, professeur de gymnastique, un service en argent aux armes de la République neuchâteloise, pour ses quarante années d'enseignement dans les écoles de notre canton.

Après avoir débuté au Locle comme maître de gymnastique, M. Matthey donne à Neuchâtel, depuis vingt-cinq ans environ, un enseignement fructueux. Professeur intelligent et d'une énergie peu commune, M. Matthey a réalisé, dans l'enseignement de la gymnastique, de très sérieux et fort remarquables progrès. Non satisfait d'une riche et longue expérience, il fit des voyages d'étude en Allemagne et en Suède ; ses élèves bénéficièrent largement de la riche moisson d'expériences et d'observations qu'il en rapporta.

M. Matthey a abandonné, il y a quelques années, ses leçons à l'école primaire et à l'école secondaire, mais il continue, malgré ses quarante ans de services, à enseigner avec grand succès la gymnastique aux élèves de l'Ecole normale cantonale ; aussi, à l'occasion de la célébration de cet anniversaire, tous les orateurs ont-ils fait les meilleurs vœux pour qu'il puisse longtemps encore consacrer les forces que sa robuste santé lui a conservées à son enseignement fécond et si utile.

*** **La Chaux-de-Fonds.** — M^{lles} Cécile Droz, Emma Robert-Grandpierre et M. Gustave Bubloz ont reçu le diplôme cantonal pour trente années d'enseignement.

A chacun, le Département de l'Instruction publique, par l'organe de M. Ch.-A. Barbier, inspecteur, et la Commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, ont exprimé à ces dévoués serviteurs de l'école primaire leurs sentiments de reconnaissance pour tant de travail, de patience et de dévouement. M^{lle} *Pauline Meyrat*, institutrice à la Chaux-de-Fonds, vient de terminer sa quarantième année d'enseignement. Depuis plus de dix ans, elle dirige avec compétence et dévouement la classe spéciale de cinquième année, où les élèves retardés terminent leur scolarité primaire. M^{lle} Meyrat s'est toujours beaucoup intéressée au développement des classes gardiennes de la Chaux-de-Fonds, dont elle est la dévouée secrétaire du comité depuis plus de vingt ans.

A l'occasion de cet anniversaire de quarante ans, M^{lle} Meyrat a reçu le service en argent de l'Etat, ainsi qu'un volume sur l'histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel, avec dédicace.

H. L. G.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

La leçon de lecture.

Tous, nous avons remarqué que l'enfant qui ne sait pas lire couramment à neuf ou dix ans, c'est-à-dire au moment où il entre au degré intermédiaire, a bien des chances de quitter l'école sans savoir lire. Et pourquoi cela ? Parce que nous ne faisons pas assez lire dans les leçons de lecture. Trop souvent, en effet, une bonne partie du temps qui devrait être consacré à la lecture courante, à la lecture matérielle, mécanique pour ainsi dire, est employé à de tout autres exercices. Croyant bien faire et donner *de bonnes leçons*, on ne se contente pas de lire et surtout de faire lire, mais on se perd dans des définitions de mots et des explications à n'en plus finir. Une question, une réponse et voici la leçon qui dévie, qui s'en va de droite et de gauche, abordant, au hasard des mots rencontrés, toutes les branches du programme. Le texte à lire contient-il par exemple ces mots « *une douzaine d'œufs* », mots d'ailleurs parfaitement compris des élèves, que vite il faut questionner et définir : n'est-ce que c'est qu'une douzaine ? Que vaut une douzaine d'œufs ? Et deux douzaines ? Et une demi-douzaine ?... Et c'est toute une leçon de calcul, intéressante, sans doute, mais qui n'a que faire dans la leçon de lecture. — puis qu'est-ce donc qu'un œuf ? C'est la leçon d'économie domestique qui commence. — t de l'œuf à la poule, la pente est fatale. Cesera une leçon de sciences naturelles, puis quand on voudra savoir dans quels pays vit la poule, une leçon de géographie, à laquelle succédera presque certainement une revision grammaticale, car il faudra bien, n'est-ce pas, expliquer pourquoi *œufs* est au pluriel alors que *douzaine* est au singulier.

Ainsi se passera l'heure de lecture. Maître et élèves auront travaillé, c'est vrai, mais on aura fait autre chose que d'apprendre à lire, car pour apprendre à lire à nos élèves, et surtout pour leur apprendre à bien lire, *il est absolument nécessaire de les faire lire pendant les leçons de lecture.*

Degrés intermédiaire et supérieur.

LEÇON DE CHOSES.

Le pic.

Introduction : Parmi les oiseaux qui sollicitent le plus notre admiration et que leur propre genre de vie entoure d'un mystère, il convient de placer le pic au premier rang.

Habitat : Cet oiseau bien fait pour exciter la curiosité des amis de la nature, habite les grands bois des pays tempérés. On le rencontre aussi dans les régions chaudes de l'Asie, de l'Amérique et de l'Afrique. Parfois, on peut l'apercevoir dans nos vergers, mais jamais il n'entre en contact avec la société bruyante des villes ou même des villages.

Son nid construit dans le tronc d'un arbre au bois ramolli par les ans est une vraie merveille. C'est une cavité verticale reliée à l'extérieur par une galerie hori-

zontale. Le pic creuse le tout avec un art consommé et une patience inlassable. L'intérieur est uni et comme raboté. Au fond, sur quelques copeaux bien fins, la femelle dépose ses œufs blancs et luisants comme l'émail.

Genre de vie : Le pic se nourrit exclusivement d'insectes qu'il chasse sur les arbres. C'est un travailleur infatigable : en toute saison, du matin au soir, il fouille l'écorce et creuse des galeries. Sans répit, il frappe à coups redoublés, comme un bon charpentier qui aime à entendre résonner ses planches. Les insectes effrayés sortent de leurs cachettes et sont aussitôt croqués.

Une existence semblable plairait à peu de gens. Gardant des heures la même position, toujours retenu de la même manière par ses ongles plantés dans l'écorce dure, le pic frappe d'un même coup de tête le bois réfractaire.

Les sentiments paternels et maternels sont aussi développés chez lui que chez tout autre oiseau. Néanmoins, de même que tout chasseur, il ne vit pas en société, en colonies. Les nécessités du travail l'obligent à s'isoler : il reste en famille, de même qu'un bon paysan dans ses terres.

« A force de frapper les troncs creux, dit Rambert, le pic leur imprime une vibration sonore ; il s'y plaît, il s'y anime ; elle devient de plus en plus intense, et l'on dirait un orgue de la forêt. » Ainsi donc, si le pic n'est pas chanteur, il fait pourtant de la musique, et même avec instrument. Il pousse différents cris très particuliers pour exprimer la joie, la peur, la colère. Il en a un quand il se perche et un autre quand il vole. Notre solitaire n'est donc pas muet. Disons même qu'on l'entend plus qu'on ne le voit. Il fuit tout promeneur : le rêveur et le poète autant que le chasseur et le naturaliste. Ne lui reprochons pas sa prudence ou sa timidité ! Les animaux qui fuient l'homme ne sont-ils pas les plus intelligents ?

Le vol du pic, dépourvu d'élégance, se fait par saccades, l'oiseau s'élevant et s'abaissant tour à tour. Ses ascensions le long des troncs d'arbres sont des chefs-d'œuvre d'adresse et de légèreté. Il glisse sur les pentes verticales aussi bien en montant qu'en descendant et avec une étonnante rapidité. Mais il descend à reculons : jamais il n'a la tête en bas. Le pic court rarement sur le sol, car il ne vient à terre que pour se désaltérer ou pour se régaler de quelques fourmis. Toute son existence, saine et honnête, se passe là-haut, entre le ciel et la terre. S'il ne glorifie pas son Créateur par des chants harmonieux, il l'adore dans son travail quotidien en se conformant à la belle devise : *Ora et Labora* (Prie et Travaille).

Description : D'après Buffon, on compterait douze espèces de pics en Europe. Toutes peuvent rentrer dans trois catégories. La première, comprend celles dont la couleur fondamentale est le noir ; la deuxième, les pics dont la nuance dominante est le vert. Ceux dont la robe est bigarrée composent la troisième.

Le pic noir, le pic vert et les épeiches représentent ces trois groupes dans notre pays.

Le pic noir est le plus grand et le plus fort de nos grimpeurs. Son plumage sombre est plein de reflets violets, bruns, cuivrés, verts et bleus.

Le pic vert, plus connu chez nous, porte d'admirables moustaches rouges. Les épeiches sont plus petits que les deux types précédents dont ils se distinguent,

en outre, par un plumage bigarré sur tout le corps. Le grand épeiche est l'hôte habituel de nos bois.

Quelle que soit la catégorie à laquelle ils se rattachent, les pics ont le bec fort droit et conique ; leur langue plate, cornée, fort longue, peut être projetée très loin hors de la bouche. Les pattes ont quatre doigts bien développés disposés deux en avant et deux en arrière.

La présence du chaperon est constante. « L'habit varie, écrit Michelet, le signe de reconnaissance est le chaperon écarlate dont ce bon ouvrier couvre généralement sa tête. »

Utilité : On a accusé bien à tort les pics de se plaire à abîmer les arbres sains et de manger les petits oiseaux. La vérité est tout autre. Comme tous les insectivores, le pic est un oiseau très utile qu'il faut aimer, étudier et protéger.

Famille : Il appartient avec le coucou à l'ordre des Grimpeurs.

NB. — Une course d'observations, dans une forêt habitée par des pics, préparera avantagusement l'étude qui précède. Il sera aisé de percevoir le bruit caractéristique du bec contre le bois et d'observer — moyennant quelques précautions — la position de l'oiseau pendant son travail. Pour l'étude en classe, deux des planches de la collection D. Lebet pourront, à la rigueur, remplacer l'animal empaillé.

JULES LAURENT.

DICTÉES : Les outils du pic.

1. Le pic, qui n'a pas d'atelier pour y déposer ses outils, porte toujours sur lui un marteau, un ciseau, une vrille et des crampons. Et le tout est très solide, je vous assure, car si seulement un de ses instruments venait à se détacher de sa gaine ou à tomber, l'oiseau périrait inmanquablement dans l'espace de vingt-quatre heures. C'est pour cela que le Créateur lui a mis un marteau à la place où les autres oiseaux ont une tête, qu'il lui a planté un ciseau là où se trouve généralement un bec, qu'il lui a enfilé une vrille dans le manche même du ciseau, tout comme les autres oiseaux ont une langue dans le bec, et qu'il lui a ajusté des crampons au bout des pattes, en modifiant seulement la forme des doigts.

2. De tels instruments ne restent pas inactifs, mais trouvent continuellement leur emploi dans les nombreux travaux du pic qui doit sonder les troncs des arbres, entailler et creuser ceux qui sont habités par des insectes nuisibles, piquer au passage les larves appétissantes, et, pendant toutes ces opérations, pouvoir se tenir dans n'importe quelle position et aussi longtemps que la besogne le demande. Il est vrai que pour rendre son assiette plus stable, l'oiseau se sert encore de sa queue dont les plumes sont terminées chacune par une pointe et sont hérissées de barbes à crochet. Cette queue, s'enfonçant légèrement dans le bois, soutient notre pic et l'empêche de glisser.

Le nid du pic.

1. C'est une vraie merveille d'architecture que ce nid du pic. L'oiseau choisit, vers le mois d'avril, un arbre dont le tronc soit amolli par les ans, et il commence à le forer horizontalement jusqu'au cœur. Cette ouverture est juste assez grande pour que le pic y puisse passer la tête. Mais bientôt le couloir est dirigé verticalement, jusqu'à une profondeur atteignant parfois quinze centimètres.

C'est avec une habileté merveilleuse que notre oiseau se retourne dans son trou sombre et étroit ; il creuse, taille, polit les parois de son habitation, rejette au dehors tous les copeaux qu'il détache, et n'accomplit ces travaux multiples que par des mouvements de la tête et du bec.

2. Ce travail considérable, lorsque aucune difficulté n'intervient, notre oiseau l'accomplit en une quinzaine de jours, en y travaillant chaque matin. Mais parfois le bois contient des parties plus dures, impossibles à percer, et le pauvre animal doit recommencer son ouvrage ailleurs. Pourtant l'oiseau, en général, ne se trompe pas. « Tel arbre, dit Michelet, sain et fort en apparence, le pic, bien autrement habile, le juge véreux, carié, susceptible de manquer de la manière la plus funeste, de plier en construction, ou de faire une voie d'eau et de causer un naufrage. Il ausculte comment résonne cet arbre, ce qu'il dit, ce qu'il a en lui. Ce procédé d'auscultation, si récent en médecine, est l'art principal du pic, depuis des milliers d'années. Il interroge, sonde, voit par l'ouïe les lacunes cavernesuses qu'offre le tissu de l'arbre. »

D'après PIERRE JEANNET.

CALCUL

L'enseignement élémentaire du calcul basé sur les figures quadrangulaires de Lay (suite)

f) Les mêmes avantages qui rendaient plus claire l'acquisition des nombres de 1 à 10, subsistent lorsqu'il s'agit des nombres de 10 à 20. Qui contestera que :

oo oo o ●● ●●
oo oo o ●● ●●

donne une idée autrement plus claire de 17, que la vue des objets alignés.

Les figures numériques vaudront d'abord pour l'apprentissage des nombres de 10 à 20 ; chaque nombre est nommé : frappé en comptant à haute voix, puis de tête ; on fait chercher les nombres écrits sur autant d'écriteaux détachés ; on les fait poser à côté des nombres formés avec les objets, ou, au contraire, on fait former le nombre d'objets à côté de l'écriteau ; enfin — puisqu'il ne faut jamais perdre une occasion de se servir de la mémoire musculaire — on fait montrer 14 doigts (au signal : Hop ! 10, et à un second : Hop ! encore 4). Rien n'amuse autant les enfants — et rien n'est meilleur pour la complète compréhension du nombre — que tous ces passages du chiffre aux gestes, des gestes aux objets, des objets aux noms, aux frappements, etc.

g) Puis, on travaille la décomposition des nombres de 10 à 20, comme lorsqu'il s'agissait des 10 premiers nombres, tout d'abord sans le passage de la dizaine. C'est après avoir repris la décomposition du 7 — inutile de dire, combien cette répétition est nécessaire aux élèves les plus faibles du degré, ou à ceux du degré inférieur, dans une classe à plusieurs degrés — qu'on étudie $17 - 5$, $17 - 3$, etc., $13 + \dots = 17$, $12 + 2 + 1 + \dots = 17$. Dans la partie subséquente de la leçon, réservée au travail personnel, rien n'empêchera de faire travailler les plus faibles sur les 7 premiers nombres, tandis que les plus capables travailleront sur les nombres de 10 à 17. Les exercices d'application sont analogues à ceux décrits plus hauts. Il sera bon d'employer le dessin. Au-dessous des nombres 17, 15, 12, écrits en chiffres, l'enfant représentera ces nombres par 10 points rouges et 7 bleus,

10 rouges et 5 bleus, etc. — Puis, l'exercice inverse : sous les dessins des nombres, copiés au tableau noir, l'enfant écrit la représentation écrite de ces nombres par les chiffres. On peut même demander ce travail à de jeunes enfants, ignorant les noms de ces nombres ; cette connaissance, acquise ainsi expérimentalement, que le chiffre 1 suivi du chiffre 5 (l'enfant ignore encore le terme quinze) veut dire 10 objets + 5, n'est-elle pas préférable au fait de compter jusqu'à 15, ou même de savoir aligner 15 objets, sans avoir la moindre idée de la formation de ce nombre ? Par où je n'entends pas — c'est bien entendu — méconnaître que les connaissances de l'enfant doivent être aussi complétées sur ce point.

h) Avec des boîtes d'allumettes recouvertes de papier blanc, dans chacune desquelles les enfants auront introduit 10 cailloux, et sur le couvercle desquelles ils auront inscrit des 10 bien visibles, on exercera la connaissance, puis la décomposition, l'addition et la soustraction des nombres formés de dizaines entières, de 10 à 100. On pourra reprendre, avec ces petites boîtes, l'arrangement en figures quadrangulaires :

$$70 = \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \\ \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array}$$

On commencera par familiariser les enfants avec ces notions concrètes, on montrera 40, 60 doigts ; on pourra faire quelques frappelements — sans en abuser, à cause de la longueur de cet exercice, on apprendra les nombres parlés et écrits, l'addition, la soustraction, la décomposition de chaque nombre, toujours en appuyant l'étude des dizaines sur celle des unités : le nombre 80 sera étudié après avoir répété le nombre 8 ; puis, on pourra remplacer les boîtes d'allumettes, par des pièces de 10 centimes ; tout en familiarisant les enfants avec la connaissance des monnaies, on a ainsi une transition pour passer au calcul abstrait.

Les nombres intermédiaires, entre 10, 20, 30... 100, gagneront à être étudiés et maniés aussi u cette forme :

$$\begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{c} \circ \circ \circ \circ \\ \circ \circ \circ \end{array} = 67. \\ \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array} \begin{array}{|c|} \hline 10 \\ \hline \end{array}$$

C'est sur ces images si nettes qu'on exercera les additions et les soustractions de nombres de 2 chiffres (sans retenues ni emprunts, au début).

i) Enfin, les figures quadrangulaires de Lay rendront de précieux services pour ce point délicat et capital de l'enseignement du calcul élémentaire qu'est le passage de la dizaine. Que suppose, en effet, la solution de $13 - 7$ — j'entends, bien entendu, comme calcul, — avant que la formule $13 - 7$ reste 6, fonctionne automatiquement, sans réflexion ; et chacun sait que, dans certains moments de fatigue ou de distraction, les formules viennent à manquer, et qu'il faut redescendre à la phase du calcul. Qu'implique donc le fait de compter $13 - 7$?
1° La décomposition du nombre 7, en ses différents facteurs ; ici, $3 + 4$;
2° Celle du nombre 10, dans ce cas, $10 - 4 = 6$. C'est justement à ce travail qu'ont abouti les exercices précédents. Longtemps avant que les enfants soient

capables de faire ces décompositions de tête, il est excellent, pour les former à cette méthode de calcul, de les exercer avec les objets, de leur faire disposer, toujours en carrés, 12, 15, 13 objets (toujours 10 pareils et 2, 3, 3 autres) et en ôter 7 — immédiatement après une répétition nouvelle des différentes manières de former le nombre 7. Quand l'enfant s'est bien imprégné du fait que pour faire 7, il faut 5 et 2, 6 et 1, 3 et 4, etc., quoi de plus facile pour lui, quand il a devant les yeux 12 objets (10 bleus et 2 rouges) d'ôter 7 en enlevant d'abord les 2 bleus et encore 5; pour 13 — d'abord 3, puis 4, etc. L'application des décompositions de 7 est si facile que, même des enfants fort peu doués en sont capables. Nous préférons, comme exercice fondamental, cette soustraction — ou l'addition — d'un seul nombre, préalablement bien trituré, à des exercices du genre de $11 - 7$, $11 - 4$, $11 - 6$, etc., exercices qui ont leur place aussi, bien entendu, à titre de répétition.

Ce passage sera exercé aussi sous la forme inverse : j'ai 8 jetons bleus, j'aimerais en avoir 15 ? Il faut encore 2 bleus, pour compléter la dizaine, et 3 autres, donc 7 : d'où $8 + 7 = 15$.

Puis, tous ces exercices seront repris, non seulement en passant de la première à la deuxième dizaine, mais d'une dizaine à l'autre, dans les limites des 100 premiers nombres.

j) De même que le calcul des dizaines a été préparé, facilité par celui des 10 premiers nombres, rien n'empêche d'utiliser les images de Lay pour les *centaine* et pour les nombres intermédiaires. On se servira d'abord de paquets de 100 bâtonnets, puis de pièces de 1 franc (= 100 centimes), avant de passer au travail abstrait.

On sait combien nombreux sont les enfants pour qui l'arithmétique est un vrai cauchemar, tout le long de leur carrière d'écolier, et quels que soient d'ailleurs leurs efforts et parfois leur bonne volonté, parce que la base fondamentale, l'étude approfondie des 10 premiers nombres leur a manqué. Il m'est arrivé de rencontrer des enfants astreints à suivre un programme de 2^{me} ou de 3^{me} année primaire et incapables de répondre à des questions portant sur l'addition ou la soustraction des 10 premiers nombres. Or, chacun sait que s'il est un enseignement où tout s'enchaîne, où le travail subséquent n'est que l'application et la continuation du précédent, c'est l'arithmétique.

Nous avons la conviction qu'un emploi plus étendu de cette méthode des figures quadrangulaires de Lay, qui rend si palpable la formation et le maniement des nombres, restreindrait, dans une large mesure, le nombre de ces malheureux naufragés du calcul, améliorerait encore les résultats de l'enseignement de cette branche chez les enfants doués et faciliterait grandement la tâche des maîtres.

A. DESCOEUDRES.

ÉLÉMENTS DE COMPTABILITÉ (Suite.)

Note.

Lorsque la vente a lieu à crédit, le marchand remet ou envoie une note. La note a un *en-tête* et un *corps de note*. L'en-tête porte le nom du marchand, le nom et le domicile de l'acheteur, accompagné du mot *Doit* et la date à laquelle

la note a été remise. Le corps de note donne la désignation de la marchandise, le prix d'unité et le prix total ; la note est additionnée. Si la note doit être rappelée au client, le marchand lui adresse un *relevé trimestriel*. La désignation de la marchandise y est remplacée par l'expression « Relevé trimestriel. — Ma note fournie. »

Chaque marchand devrait se faire une règle absolue de remettre une note au moment de la livraison de la marchandise ou dans un délai très court. Il est reconnu par expérience que les notes tardives sont plus difficiles à encaisser que celles qui sont envoyées quand la marchandise... et la mémoire du client sont encore fraîches.

Au moment du paiement, la note est acquittée, la quittance comprend la date et la signature.

Ni dans une quittance, ni dans aucun autre acte d'affaire, un tiers ne doit écrire le nom de la personne pour laquelle il agit ; il écrira d'abord « pour X... », puis mettra sa propre signature.

La note est aussi envoyée par un artisan ; elle se rapporte alors à un travail exécuté ; par un médecin, un avocat, un notaire : c'est une note d'honoraires.

Mémoire.

Le mémoire est la note fournie par un maître d'état ou un entrepreneur. Il peut remplir plusieurs pages, former un cahier. Il doit être clair, concis, bien ordonné, complet, exact. Toutes les mesures utiles à sa vérification et les prix d'unité y sont inscrits ; les articles de même nature, groupés pour éviter des longueurs et des calculs inutiles. Le mémoire est vérifié par le propriétaire de l'ouvrage ou son représentant (architecte, ingénieur).

On appelle *entrepreneur* celui qui se charge d'exécuter un travail important pour le compte d'autrui. L'entrepreneur confie quelquefois une partie du travail à un *sous-traitant*. On admet trois modes différents de travail : à *forfait*, quand l'ouvrage est rendu fini pour un prix global convenu à l'avance, au *métré*, quand il est payé à l'unité de mesure : ce prix d'unité pouvant lui aussi être réglé d'avance, à l'aide d'une « Série de prix des travaux en bâtiment », par exemple ; enfin le travail est *en régie* lorsque l'entrepreneur fournit seulement la main d'œuvre : démolitions, modifications de travaux en cours, réparations. Le règlement de travaux en régie soulève parfois des difficultés. Ces travaux doivent faire l'objet de convention régulière préalable, d'une surveillance attentive, de *prise d'attachements* (état des travaux à un moment donné).

(A suivre.)

A. GRANCHAMP.

PENSÉES

La loi qui régit les biens de la terre, c'est qu'il faut récolter plus de grains qu'on en a semé. Il en est de même du monde moral : semez un acte, vous recueillerez une habitude ; semez une habitude, vous récolterez un caractère ; semez un caractère et vous ferez mûrir une destinée. — BOARDMANN.

Il ne suffit pas de posséder une vérité, il faut que la vérité nous possède. — MAETERLINCK.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

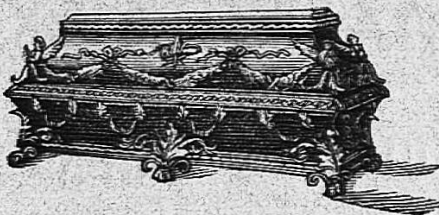
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

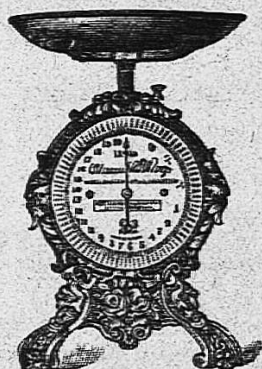
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Eseompte 5 % aux membres de la S.P.R

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE



10⁰

au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève

- MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosler, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} Dunand, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. Claparède, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bougeries.
Dubois, A., " Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Busillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds.
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Favre, H., inst., Le Locle.

Vaud.

- MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
Mlle Bornand, inst., Lausanne.
MM. Briod, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
 Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et déränge, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

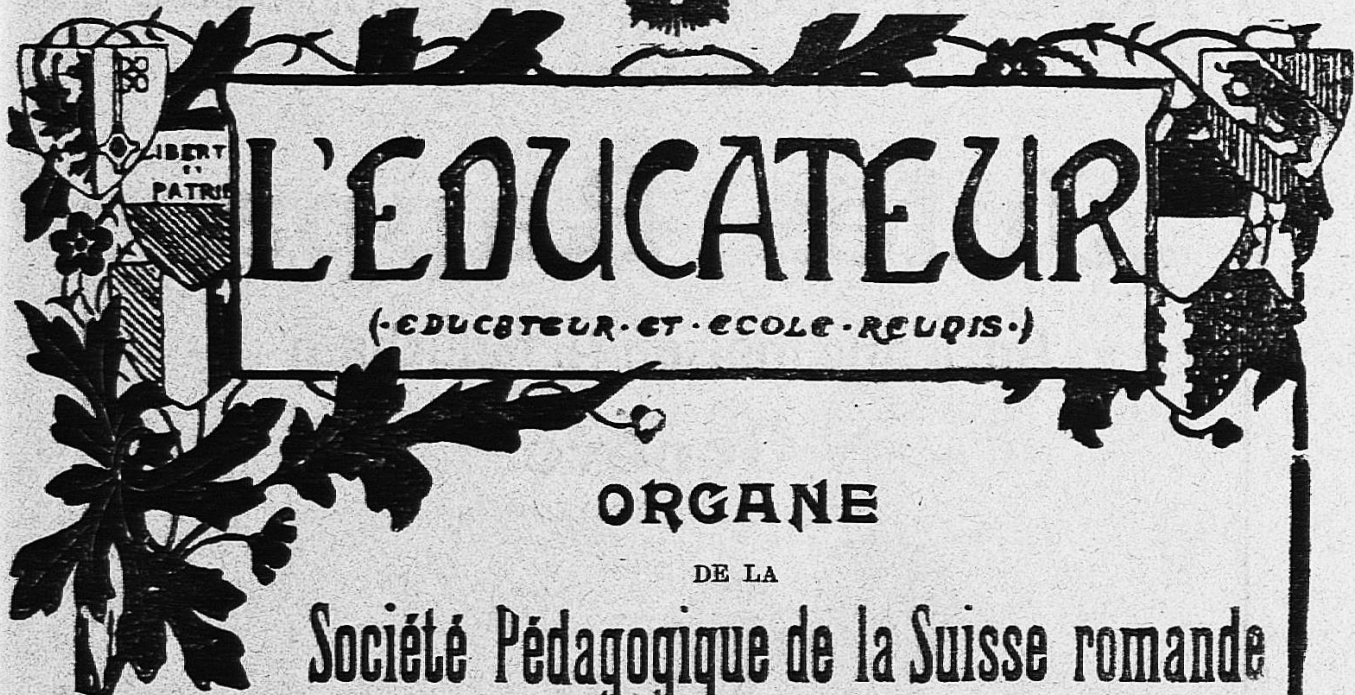
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNÉE. — N° 47

LAUSANNE — 25 novembre 1916.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



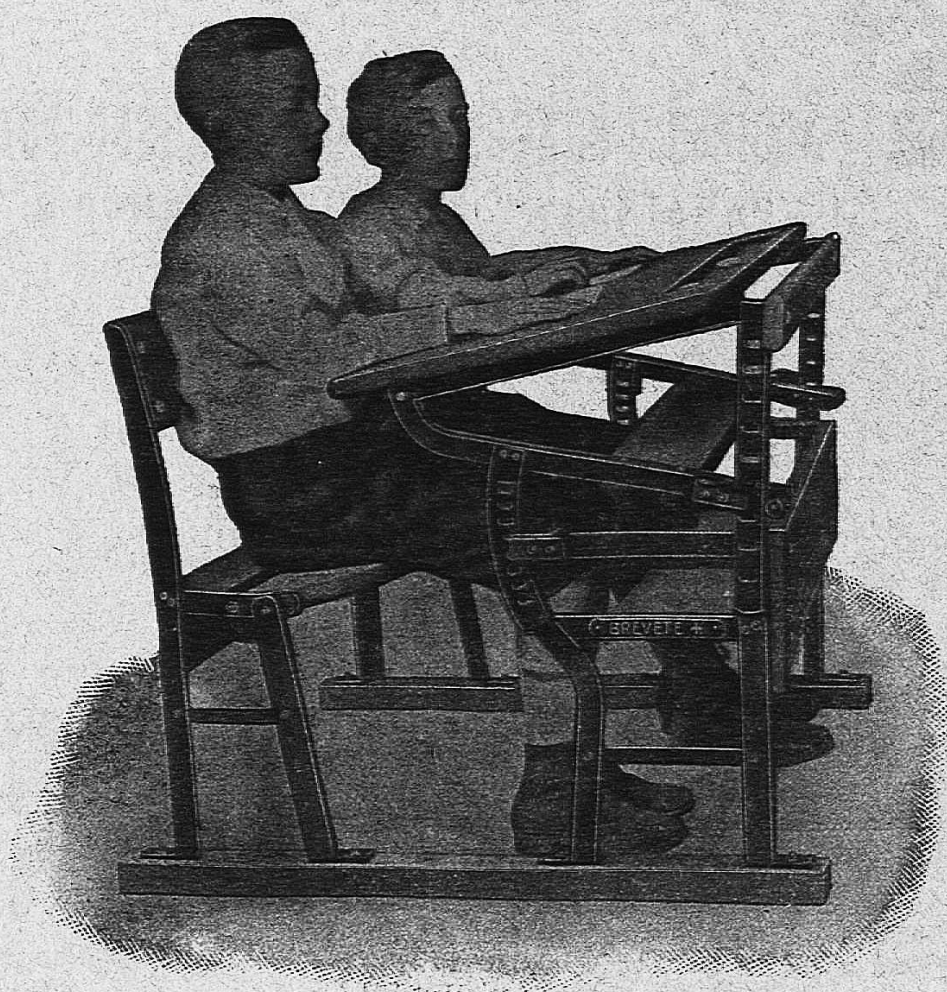
Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Enseignement primaire

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :
Mlle FATTEBERT, Louisa, institutrice aux Posses s. Bex ;
Mlle BOVAY, Marie, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille à Bretigny s. Morrens.
Mlle GAVILLET, Berthe, maîtresse d'école enfantine, à Chailly s. Clarens.

Commission interecclésiastique romande de chant religieux

Vient de paraître pour Noël 1916

Un fascicule de 4 chœurs mixtes : Prix, 10 centimes.

Un fascicule de 4 chœurs de dames ou enfants : Prix, 5 cent. Choix de chœurs de fête envoyés sur demande. S'adresser à **M. L. Barblan**, pasteur à **Pampligny s/Morges**.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.
Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} **MESSAZ** **TÉLÉPHONE**
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs.
L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

Librairie PAYOT, & Cie Lausanne.

Trois catalogues gratis et franco :

I. Catalogue général des
**OUVRAGES ET DU MATÉRIEL
SCOLAIRES**

Enseignement primaire et secondaire.

Ce nouveau catalogue comprend les divisions suivantes :

Langue française, langue allemande langue anglaise, langue espagnole, langue italienne, langues vivantes diverses, langue latine, langue grecque, histoire, géographie, sciences naturelles, mathématiques, comptabilité, chant et musique, dessin et écriture, matériel et papeterie,

Il donne pour chacune d'elles la liste des manuels les plus connus, les plus usités dans l'enseignement. C'est un véritable instrument documentaire, une source précieuse à consulter, qui résume clairement et suffisamment le mouvement de la littérature scolaire moderne.

II. Catalogue général des
EDITIONS de la Librairie PAYOT & Cie, 1916
(Nouvelle édition).

Ce catalogue se présente sous la forme d'une élégante brochure d'environ 100 pages. La matière est divisée en deux parties principales :

I. LITTÉRATURE GÉNÉRALE. — II. ENSEIGNEMENT

Elles comprennent chacune de nombreuses subdivisions. Une table alphabétique des auteurs facilite les recherches. Les ouvrages ne sont pas simplement présentés en une sèche énumération, mais, pour les plus importants du moins, le catalogue donne soit la table des matières, soit une notice analytique, soit des extraits caractéristiques des jugements de la presse.

III. Catalogue général des
Ouvrages en magasin

Ce catalogue le plus complet qui ait paru en Suisse romande, comprend plus de 10.000 volumes appartenant à tous les domaines de la production littéraire et scientifique en langue française.